



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

# Allez vous promener dans la nature pour mieux la savourer

## Le pangolin a sa place en forêt, pas dans une assiette !

Le pangolin est en voie de disparition et le commerce de cet animal est strictement réglementé par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

Projet GAPIN

Financé par le Gouvernement suédois

© Organisation mondiale des douanes



© Barry Kok

© TRAFFIC

© Basim Muhammad/REUTERS